

COLLECTE TEMPORAIRE VÉGÉTAUX

DU 11 MARS
AU
15 NOV 2024

Les végétaux concernés :

- 🌿 Tontes de gazon et d'herbe
- 🌿 Feuilles
- 🌿 Petites tailles de haies et d'arbustes
- 🌿 Divers végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs, fanes, racines...)
- 🌿 Fruits ou légumes, non transformés, issus des potagers et des vergers

Ne seront pas acceptés :

⚠️ les branchages et les souches, les sapins de Noël, copeaux et autres déchets de bois traités ou non, les ordures ménagères, les bâches plastiques, pots, le grillage lié au jardinage et à l'entretien des espaces verts, les déjections et le fumier, la terre ou les gravats, les déchets fermentescibles notamment les épluchures de fruits et légumes et les restes de repas.

⚠️ les végétaux présentés dans des sacs de jardin ou poubelle ronde

Les quantités et les conditions de leur collecte :



5 sacs de 100 litres
SAC KRAFT UNIQUEMENT

Conseil : fermer le haut des sacs en enroulant les bords et mettre à l'abri jusqu'au jour de la collecte

OU



En vrac, dans un bac normé (NF EN 840-1) qui permet l'accroche au lève-conteneur de la benne de collecte

(pas d'utilisation du bac jaune exclusivement réservé aux emballages)

PLANNING DE COLLECTE PAR COMMUNE

**Collecte tous les 15 jours exclusivement pour l'année 2024
pour une transition vers d'autres modes de gestion des végétaux**

Semaine impaire

Du lundi 11 mars au vendredi 8 novembre

IMPAIRE

Lundi : Lésigny, Neufmoutiers-en-Brie
Mardi : Chaumes-en-Brie, Fontenay-Trésigny
Mercredi : Ozoir-la-Ferrière, Pontault-Combault
Jeudi : Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, La Chapelle Iger, Courpalay, Rozay-en-Brie
Vendredi : Andrezel, Champdeuil, Chevry-Cossigny, Crisenoy, Férolles-Attilly, Limoges-Fourches, Lissy

Semaine paire

Du lundi 18 mars au vendredi 15 novembre

PAIRE

Lundi : Châtres, Coubert, Crèvecœur-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Presles-en-Brie, Soignolles-en-Brie, Solers
Mardi : Les Chapelles Bourbon, Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie
Mercredi : Pontcarré, Roissy-en-Brie
Jeudi : Courquetaine, Favières-en-Brie, Ozoüer-le-Voulgis, Yèbles
Vendredi : Évry-Grégy-sur-Yerres, Grisy-Suisnes, Servon

Avez-vous vraiment testé les autres alternatives ?



Compostage

Une partie de votre tonte séchée, les tailles et feuilles peuvent se composter



Mulching

L'herbe laissée sur place fertilise votre sol et le protège contre la sécheresse



Paillage

Vos tontes et déchets de jardins broyés à la tondeuse protègent vos plantations

En cas de besoin, les déchetteries du SIETOM accueillent également vos végétaux.

Contactez nos communicants sur ces pratiques,
ils sont à votre disposition pour vous aider à les adopter



SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie
45 route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com
www.sietom77.com

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler

Bacs d'ordures ménagères

Le SIETOM modernise son service à la population en dotant en bac d'ordures ménagères tous les foyers et locaux producteurs de déchets ménagers et assimilés.

Cette campagne s'échelonne du mois de septembre 2023 à fin décembre 2024 selon 3 phases :

Phase 1 (septembre à Décembre 2023) : Pontault-Combault et Roissy-en-Brie

Phase 2 (1er semestre 2024) : Chevry-Cossigny, Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière, Pontcarré, Servon, et Tournan-en-Brie – [Lien vers le formulaire de demande](#)

Phase 3 (2ème semestre 2024) : Andrezel, Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, Champdeuil, Les Chapelles Bourbon, La Chapelle Iger, Châtres, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courpalay, Courquetaine, Crèvecoeur-en-Brie, Crisenoy, Evry-Grégy-sur-Yerres, Favières-en-Brie, Fontenay-Trésigny, Grisy-Suisnes, Limoges-Fourches, Lissy, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozouër-le-Voulgis, Presles-en-Brie, Rozay-en-Brie, Soignolles-en-Brie, Solers et Yèbles.

Pour être informé du démarrage de la **phase 3 en 2024**, n'hésitez pas à vous inscrire à [notre newsletter](#). Un boîtage vous informera également du lancement de cette phase.

